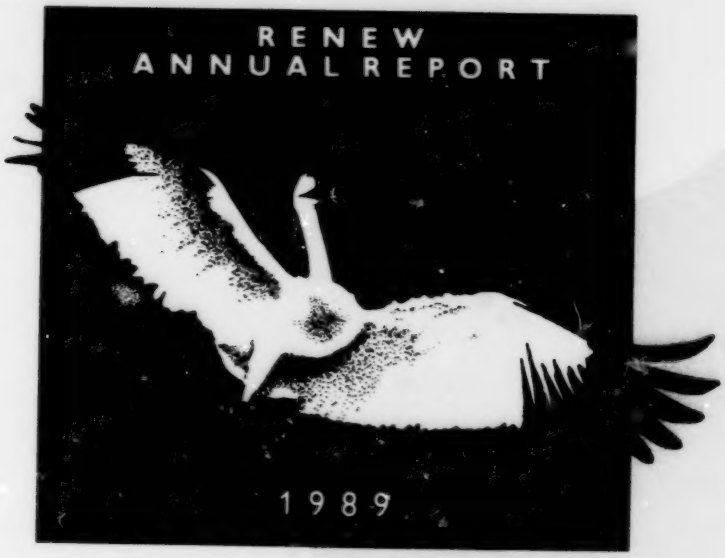
RENEW
ANNUAL REPORT
1989

RENEW
gratefully
acknowledges
the assistance
of the CNF
in production
of this report.

91-04258/

CANADIAN NATURE FEDERATION
FÉDÉRATION CANADIENNE DE LA NATURE

Recycled paper.

Canadian Nature Federation

Canadian Wildlife Federation

Environment, Prince Edward Island

Environment Canada

Environment and Lands, Newfoundland

Environment and Parks, British Columbia

Forestry, Lands and Wildlife, Alberta

Lands and Forests, Nova Scotia

Natural Resources, Manitoba

Natural Resources, Ontario

Natural Resources and Energy, New Brunswick

Parks, Recreation and Culture, Saskatchewan

Recreation, Hunting and Fishing, Quebec

Renewable Resources, Northwest Territories

Renewable Resources, Yukon Territory

Yukon

World Wildlife Fund, Canada

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION
I

OBJECTIVES OF RENEW
II

COMMITTEE REPORTS
III-VI

RENEW Committee
III

Priorities Subcommittee
IV

Recovery Teams and Plans Subcommittee
V

Information Subcommittee
VI

PRESENTATION OF APPROVED RECOVERY PLANS
VII-IX

Whooping Crane
VII

Peregrine Falcon
VIII

Piping Plover
IX

IN PROSPECT
X

FOR MORE INFORMATION
XII

APPENDIX 1 : Strategy for RENEW
XIII

APPENDIX 2 : COSEWIC list of species at risk
XV

Mr. Ministers,

It is a pleasure for me, in the name of the Canadian Wildlife Directors, to present you with this first annual report of RENEW.

RENEW's mission, complementing the mission of the Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC), is to establish a national programme for recovering wildlife at risk — a programme shared by all and not confined by territorial or provincial boundaries.

RENEW is a new organization, and first met last June. Its first moments of life have been used to shape the structures and work programs that will build its future. As the programme has just been launched, this report includes a brief description of RENEW's goals and objectives, and of its committees.

I thank each of you for having adopted, during the Federal-Provincial Wildlife Ministers' Conference in September 1988 in Saskatoon, the strategy for the recovery of nationally endangered wildlife (Appendix 1). The RENEW programme is a vital follow-up to the work of COSEWIC, which for 13 years has sought, on one hand, to identify species at risk (Appendix 2) and, on the other, to increase Canadians' awareness of the importance of "renewing" species in danger of disappearing.

As you will see, there is a great deal to be done. The process of re-establishing species is long, and it is technically and financially demanding. But the result will be worth it. Our children will know its value.

Chair of RENEW,

H.A. Clarke
Director General
Canadian Wildlife Service

To improve efforts to recover endangered wildlife

Noting the ever-growing gap between the number of species at risk and the number for which there are recovery programs, government agencies charged with protecting species designated by COSEWIC decided to take measures to arrest the losses. Thus during the meeting of the Council of Canadian Wildlife Ministers held in Saskatoon in September 1988, an important decision was made: to establish a strategy for the recovery of endangered species, and to get an organization started to apply it. Together, the strategy and the organization were baptized RENEW (RESCAPÉ, in French).

RENEW is a new national strategy. The motive among its members is to bring all the actors together in a common front to save endangered species, and to prevent the risks which make species vulnerable. "RENEW" is an acronym for the REcovery of Nationally Endangered Wildlife.

A better integration of efforts, uniform recovery programs, a flexible approach

The RENEW program springs from a multipartite agreement. Federal, provincial, and territorial governments and the private sector are collaborating in the work, following the same priorities and the same plans. Priority species will receive decidedly more attention than before, increasing their chances for success. Similarly, experience and knowledge about recovery will be more easily shared, and consequently put to better use.

In principle, the RENEW strategy, as conceived, does not require any changes to federal or provincial laws, or to the regulations that come under them. Even so, it may, by its pan-Canadian character, contribute to the evolution of existing legislative tools.

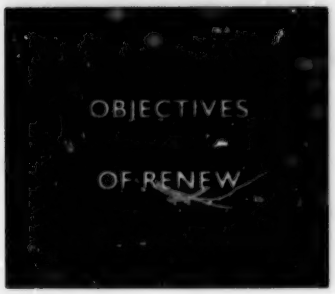

To provide sound direction for the mission it has been given, RENEW has adopted five objectives. The first four are general, touching the purpose of the programme. The fifth is operational, and indicates clearly the energy which will be deployed over the first four years.

The objectives are as follows:

- No endangered species be allowed to become extirpated or extinct.

- No new species be allowed to become threatened or move from threatened to endangered status.

- Extirpated species be reintroduced to Canada where feasible.

- Where feasible, recovery programs be undertaken in a way that will remove species from threatened, endangered or extirpated status.

- Recovery plans be prepared for all threatened and endangered species by 1992.

So that all work in the same direction, these objectives have been endorsed by all the actors: federal, provincial and territorial governments and non-government organizations.

While the Secretariat support for the programme is located in the Canadian Wildlife Service, the RENEW strategy itself has been taken on primarily by the jurisdictions responsible for management of the species in each province and territory.

Others concerned with saving species — universities, conservation organizations, and others — are invited to contribute to the programme according to their interests and capabilities.

In the beginning, during the period from 1989 to 1992 in which the programme gets underway, RENEW will be concerned with terrestrial vertebrates: mammals, birds, reptiles and amphibians. As soon as practicable, agencies responsible for fish species, marine mammals, invertebrates, and plants will be invited to join RENEW so that one day the RENEW strategy will apply to all species at risk.

Chair: Tony Clarke, Canadian Wildlife Service

The RENEW Committee is made up of the directors of Canada's wildlife agencies, federal, provincial and territorial, and the directors of three national wildlife organizations: the Canadian Nature Federation, the Canadian Wildlife Federation, and the World Wildlife Fund (Canada).

For its first term, the Committee members are:

H. A. Clarke, Canadian Wildlife Service
D. Pike, Newfoundland
A. Smith, Prince Edward Island
M. Prime, Nova Scotia
B. Meadows, New Brunswick
D. St-Onge, Quebec
J. McLean, Ontario
L. Colpitts, Manitoba
H. Hunt, Saskatchewan
R. Andrews, Alberta
J. Walker, British Columbia
H. Monaghan, Yukon
K. Lloyd, Northwest Territories
S. Price, World Wildlife Fund (Canada)
P. Griss, Canadian Nature Federation
K. Brynaert, Canadian Wildlife Federation

The role of the Committee is to:

- establish recovery teams;
- approve recovery plans;
- establish priorities for recovery;
- obtain in each jurisdiction official acceptance of the national list of threatened or endangered species;
- put in place ways to facilitate funding and assure its best possible use;
- encourage the cooperation and support of non-government organizations, technical experts and universities, and private companies interested in saving species.

The first annual meeting of RENEW was held in St. John's, Newfoundland on 19 June 1989. On that occasion, the chairpersons of the RENEW Committee, and of the Priorities, Plans and Teams, and Information Sub-committees were named.

Similarly, recovery plans and teams, operating procedures, and guidelines were adopted at that meeting. The following reports of each sub-committee describe the achievements in 1989.

The next annual meeting of RENEW will take place in Winnipeg in June 1990.

Chair: Steven Price, World Wildlife Fund Canada

An important task for RENEW is to set national priorities for mobilizing recovery efforts through the establishment of recovery teams and plans.

In the spring of 1989, the Priorities Committee reviewed the 25 terrestrial vertebrate species designated by COSEWIC as extirpated, endangered, or threatened.

Recovery teams and plans were already in preparation for 9 of these species (marked with an asterisk below).

With the advice of a working group drawn from its 15 member agencies, RENEW ranked the 25 species according to three general criteria:

1. Is there a known, minimum workable number of individuals?

2. Is there an urgent threat?

3. Does recovery appear to be practically feasible?

The results, approved by RENEW in June 1989, placed the species in two priority groups. An ambitious schedule for action was adopted.

The first group includes species for which recovery teams are to be established and recovery plans approved by Fall, 1990: Swift Fox*; Vancouver Island Marmot*; Newfoundland Pine Marten*; Peary Caribou; Wood Bison*; Eastern Wolverine; Peregrine Falcon *(anatum)**; Piping Plover*; Spotted Owl; Whooping Crane*; Burrowing Owl*; Ferruginous Hawk*; Henslow's Sparrow; Loggerhead Shrike*; Baird's Sparrow.

The second group includes species for which recovery teams are to be established and recovery plans approved by Fall, 1991: Black-footed Ferret; Eastern Cougar; Maritime Woodland Caribou; Prairie Long-Tailed Weasel; Eskimo Curlew; Greater Prairie Chicken; Kirtland's Warbler; Mountain Plover; Peregrine Falcon *(tundrius)*; Roseate Tern.

Chair: Hugh Monaghan, Government of the Yukon

The role of the Recovery Team and Plan Committee is to encourage the preparation of proposals for team membership and drafts of recovery plans for each species, and then to ensure that they are submitted to the RENEW Committee for discussion and approval.

In June 1989, RENEW reviewed draft Guidelines for recovery plans. The draft was prepared under a contract to the Canadian Wildlife Service. Revisions were made, and the Guidelines approved. In summary they suggest that recovery plans should include the following information:

- evaluation of factors contributing to the species' status, its ecological role, continuing threats, consequential human activities, and recovery potential;

- recovery goals and objectives, strategy, and actions required;

- schedule of actions, with target dates, lead responsibilities and estimated resource requirements.

The RENEW Committee will use these Guidelines in assessing the acceptability of draft Recovery Plans.

RENEW has also reviewed several Recovery Teams and Plans in 1989. The following actions have been taken up to the end of September.

- Recovery Teams and Plans have been approved for the Whooping Crane, Peregrine Falcon *(anatum)*, and Piping Plover. A report card on each species, including a photograph, range map, and details about the team and plan, is found on the next pages. Similar reports will be produced annually for each species for which there is an approved recovery plan.

- Other Recovery Teams have been approved as follows:
  SWIFT FOX: L. Carbyn, CWS (chair); D. Hjertaas, Saskatchewan; S. Brechtel, Alberta; S. Herrero, Univ. of Alberta.
  FERRUGINOUS HAWK: S. Brechtel, Alberta; G. Holroyd; D. Hjertaas, Saskatchewan; R. Nero, Manitoba; S. Hastings; J. Schmutz; C. S. Houston.
  WOOD BISON: C. Gates, N.W.T. (chair); H. Reynolds, CWS; D. Pick, Canadian Parks Service; J. Elliot, B.C.; R. McFetridge, Alberta; H. Payne, Manitoba; M. Hoefs, Y.T.; D. Blower, B.C.; C. G. van Zyll de Jong, National Museums.
  VANCOUVER ISLAND MARMOT: W. Munro, B.C. (chair); D. Janz, B.C.; D. Nagorsen, B.C.; Neil Dawe, CWS; C. Blumensaat, Macmillan-Bloedel; A. Bryant.
  BURROWING OWL: S. Brechtel, Alberta; G. Holroyd; D. Hjertaas, Saskatchewan; R. Nero, Manitoba; O. Dyer, B.C.; B. Haug; C. S. Houston.

- A recovery team for Loggerhead Shrike is now being formed, chaired by E. Telfer, CWS. It is expected that draft recovery plans for the Vancouver Island Marmot and Loggerhead Shrike will be received by RENEW for review before Spring 1990.

Chair: Mr. Daniel St-Onge,
Government of Quebec

The role of the Information Sub-Committee is to help shape the RENEW strategy so that it becomes a key to better communication among conservationists, the public, and the coordinators of recovery programmes regarding threatened and endangered species. To do this, the committee distributes information about the successes and the setbacks of the different projects underway across Canada, presents the recent activities of RENEW, announces the teams and plans that are accepted, and informs those who wish to know about the availability of the various documents produced.

The Information Committee also promotes the cooperation of the various public and private organizations that may become involved in recovering species, and the establishment of funding campaigns.

The annual report and close collaboration in "Recovery" — a newsletter on endangered species — will be the communications vehicles used by the committee for the year to come.

WHOOPING CRANE

(Grus americana)

Background

COSEWIC STATUS: Endangered, 1978

CAUSE OF DECLINE: Breeding habitat disruption and hunting, 1870-1916

PRESENT CAUSES FOR CONCERN: Deteriorating winter habitat due to boat traffic, wave erosion and dredging; potential disasters on breeding and wintering grounds of the single wild breeding flock

PRESENT POPULATION: Total - 203; Wild (Canada) - 130, (U.S.) - 13; Captive - 60.

Recovery Plan

ESTABLISHED: 1987

GOALS: 40 breeding pairs in Wood Buffalo National Park by 2000 A.D.; establishment of one independent breeding population of 5 pairs in Canada, separate from WBNP, by 2010 A.D.

GAINS: Egg collecting, viability tests, favourable breeding habitat conditions and precautions against hunting mortality have resulted in wild breeders increasing from less than 20 in 1966 to 60-64 in 1989. These factors, with captive rearing and cross-fostering have increased total numbers from about 51 birds in 1966 to over 200 in 1989.

$ SPENT TO DATE: $1 million in operating funds, $1.2 million in salaries

BY WHOM: Government and Non-Government Organizations

Recovery Team Members

Canadian Wildlife Service, G. Cooch (Chairman), E. Kuyt (alternate Chairman)
Forestry, Lands & Wildlife, Alberta, S. Brechtel
Natural Resources, Manitoba, R. Nero
Parks & Renewable Resources Sask., H. Hunt
Renewable Resources, N.W.T., R. Bromley
U.S. Fish & Wildlife Service, J. Lewis
Canadian Parks Service, G. Mercer

1990 Objectives

Continue to monitor birds and collect eggs (for captive rearing) from nests in Wood Buffalo National Park, establish a second U.S. captive flock (in Baraboo, Wisconsin), initiate a non-migratory population in Florida, sign a new agreement between Canada and the U.S., initiate discussions and work towards the establishment of a new captive flock in Canada by 1994.

PEREGRINE FALCON

(Falco peregrinus anatum)

Background

COSEWIC STATUS: Endangered, 1978

CAUSE OF DECLINE: Eggshell thinning caused by DDT residues in adult tissues; marked declines began in 1950s

PRESENT CAUSES FOR CONCERN: Even after a ban on DDT use in N. America, Peregrines and their prey are still exposed to toxic chemicals in wintering grounds in Central and S. America

PRESENT POPULATION: 100± breeding pairs

Recovery Plan

ESTABLISHED: 1986.

GOALS: 10 territorial pairs by 1992 in each of zones 1 to 6 (which cover the range except for eastern N.W.T. and northern portions of Ontario, Quebec and Labrador); 10 territorial pairs naturally fledging 15 or more young annually by 1997 in five of the above six zones

GAINS: Captive rearing, hacking, fostering and environmental toxic chemical reduction has resulted in a partial reclaimation of historic breeding sites, reduction of DDT tissue residues, and increased productivity due to decreased occurrence of eggshell thinning

1989 GAINS: information not yet available

COSTS: $1.1 million total in operational costs for the last 4 years (this is based on an estimated cost of $3,300/bird released through the Reintroduction Program).

BY WHOM: Government and Non-Government Organizations

Recovery Team Members

Canadian Wildlife Service, G. Holroyd (Chairman)
Culture, Recreation & Youth, Nfld., J. Brazil
Forestry, Lands & Wildlife, Alberta, S. Brechtel
Lands & Forests, N.S., P. Austin-Smith
Recreation, Hunting and Fishing, Quebec, M. Lepage
Natural Resources, Ont., I. Bowman
Parks, Recreation & Culture, Sask., D. Hjertaas
Renewable Resources, N.W.T., C. Shank
Wildlife Branch, B.C., B. Munro
Wildlife Branch, Man., B. Nero
Wildlife Branch, Yukon, D. Mossop

1990 Objectives

Conduct comprehensive survey on breeding areas, do prey species and toxic chemicals analyses for Labrador coast, continue captive rearing, hacks and fostering of young, analyse Central American pesticide samples to determine the origins of DDT in the migratory Peregrines.

** There are several urban nesting Peregrines as a result of hacking efforts but these are not shown.*

PIPING PLOVER

(Charadrius melodus)

Background

COSEWIC STATUS: Endangered, 1985

CAUSE OF DECLINE: Loss of breeding and wintering habitat, and reproductive failure as a result of storms, water level management, predation and human disturbance

PRESENT CAUSES FOR CONCERN: see "Causes of Decline"

PRESENT POPULATION: Atlantic Canada 465, Prairie Canada 1,000, U.S. 2625 birds

Recovery Plan

ESTABLISHED: 1989.

GOALS: Atlantic - 670 individuals by 1995*
Prairie - 2,500 individuals*
* Maintain population level for five consecutive years with no net loss of habitat

GAINS: Public education and protection of breeding sites have stabilized some Atlantic breeding populations

$ SPENT IN 1988/89: $170,250 in capital, plus time of paid personnel and volunteers

BY WHOM: Government and Non-Government Organizations

Recovery Team Members

ATLANTIC: Prince Edward Island Natural History Society, D. McAskill
Canadian Parks Service, G. Corbett
Canadian Wildlife Service, B. Johnson (Chairman)
Community & Cultural Affairs, P.E.I., R. Dibblee
Culture, Recreation & Youth, Nfld., J. Brazil
Lands & Forests, N.S., P. Austin-Smith
Recreation, Hunting and Fishing, Quebec, J.-P. Lebel
Natural Resources, N.B., D. Cartwright

PRAIRIE: Canadian Wildlife Service, P. Goossen (Chairman)
Forestry, Lands & Wildlife, Alberta, S. Brechtel
Natural Resources, Manitoba, W. Koonz
Natural Resources, Ontario, I. Bowman
Parks, Recreation & Culture, Sask., D. Hjertaas
Sask. Natural History Society, Sask., W. Harris

NATIONAL COORDINATOR: Canadian Wildlife Service, C. Dauphiné.

1990 Objectives

Develop more educational packages, continue to protect breeding sites, monitor breeding populations and determine distribution (particularly in Saskatchewan).

RENEW Chair: Tony Clarke, CWS

In the 1980s it has become common knowledge that human activities have accelerated the disappearance of global flora and fauna into a crisis curve. The wild species lost are gone forever, and we have already transformed our biological home, usually without really knowing it.

Irresponsible trade, needless habitat destruction, careless release of contaminants into ecosystems — all have played a part. But negligence and greed are not the only causes. The World Conservation Strategy and the Brundtland Commission on Environment and Development showed the tenacious links between poverty and environmental damage. They guide us to respect local needs and seek local actions to achieve global improvements.

We need cooperation among nations. Thanks to active conservationists and devoted professionals, it's comirg. The 70s brought programs to increase knowledge of wild species — such as the IUCN Species Survival Commission, and to control commerce — such as the Convention on International Trade in Endangered Species. The 80s have added growing international expertise in genetics and captive rearing for rescue and reintroduction of species to the wild. Most recently — for example through debt-for-nature swaps, new "green" goals in development agencies, and work towards a convention on biological diversity — international connections are being made between wildlife conservation and economic structures.

The 90s, in prospect, will see these programs mature. There will be intense interest in what difference they make to species conservation around the globe. Canada will participate.

Each nation is also the steward of its own realm. In Canada, with at least 16 species or distinct populations known to be gone, and 79 more animals and plants listed as threatened or endangered, the same forces are at work, and there is the same need for cooperation. To lead the way in the recovery of Canadian species at risk, RENEW was created by Canada's Wildlife Ministers as a strong partnership among federal, provincial, territorial and non-government agencies.

This is the first in a series of annual reports from the RENEW Committee, designed to tell Canadians the progress, problems and prospects for wild species at the edge of our heritage.

In the fourth report, in 1992, RENEW should be able to say that Recovery Teams have been set up and that Recovery Plans are approved and underway for all 25 of the listed COSEWIC species which are now in its purview. It should also be able to report substantial actions taken in the recovery programs. Most of all, it is hoped that RENEW will then be able to report real and

stable improvement in the status of several of these species.

Attention will continue to focus on individual species. Two additional themes are already emerging for Canadian recovery work, however. First, recovery efforts in some regions will concentrate on specific habitat types and their associations of species, and will involve participation of people with many different interests who occupy the land. Second, international cooperation will be a necessary feature in the recovery of species whose range is shared by Canada and other countries.

As we learn through the implementation of recovery plans, RENEW will also report developments in these and other themes.

For further information about individual species and plans, please write to the Director of the agency that chairs the recovery team for the species.

Mr. David G. Pike, Director
Wildlife Division
Department of Environment and Lands
Government of Newfoundland
Building 810, Pleasantville
St. John's, Newfoundland
A1A 1P9

Mr. Merrill H. Prime, Director
Wildlife
Department of Lands and Forests
Government of Nova Scotia
P.O. Box 516
Kentville, Nova Scotia
B4N 3X3

Mr. Arthur Smith, Director
Fish and Wildlife Division
Department of the Environment
Government of Prince Edward Island
P.O. Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island
C1A 7N8

Mr. Barry B. Meadows, Executive Director
Fish and Wildlife Branch
Department of Natural Resources and Energy
Government of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Mr. Daniel St-Onge, Director
Species & Habitat Management Branch
Department of Recreation, Hunting and Fishing
Government of Quebec
150 Saint Cyrille Boulevard East
Quebec, Quebec
G1R 4Y1

Mr. Jim McLean, Director of Wildlife
Ministry of Natural Resources
Government of Ontario
Whitney Block, Room 2327
Toronto, Ontario
M7A 1W3

Mr. Ross Thompson, Director
Wildlife Branch
Department of Natural Resources
Government of Manitoba
1495 St. James Street
Winnipeg, Manitoba
R3H 0W9

Mr. Dennis Sherratt, Director
Wildlife Branch
Saskatchewan Parks, Recreation and Culture
Government of Saskatchewan
3211 Albert Street, Room 436
Regina, Saskatchewan
S4S 5W6

Mr. R. (Bob) Andrews, Director of Wildlife Management
Fish and Wildlife Division
Department of Forestry, Lands and Wildlife
Government of Alberta
Petroleum Plaza, North Tower
9915-108 Street
Edmonton, Alberta
T5K 2C9

Mr. Jim Walker, Director
Wildlife Branch
Ministry of Environment and Parks
Government of British Columbia
Parliament Building
Victoria, British Columbia
V8V 1X5

Mr. Kevin Lloyd, Director
Wildlife Management Division
Department of Renewable Resources
Government of the Northwest Territories
P.O. Box 1320
Yellowknife, Northwest Territories
X1A 2L9

Mr. Hugh Monaghan, Director
Fish and Wildlife Branch
Department of Renewable Resources
Government of the Yukon Territory
P.O. Box 2703
Whitehorse, Yukon Territory
Y1A 2C6

Mr. Tony Clarke, Director General
Canadian Wildlife Service
Environment Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0H3

Mr. Paul Griss
Canadian Nature Federation
453 Sussex Drive
Ottawa, Ontario
K1N 6Z4

Mr. Ken Brynaert
Canadian Wildlife Federation
1693 Carling Avenue
Ottawa, Ontario
K2A 1C4

Mr. Monte Hummel, President
World Wildlife Fund (Canada)
60 St. Clair Avenue East, Suite 201
Toronto, Ontario
M4T 1N5

For further information about RENEW itself, please write to:

Secretary for RENEW
Canadian Wildlife Service
Environment Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0H3

The objectives of RENEW

The national objectives are (1) that no endangered species of wildlife be allowed to become extirpated or extinct; (2) no species be allowed to become threatened or move from threatened to endangered status; (3) extirpated species be reintroduced to Canada where feasible; (4) recovery plans be prepared for all threatened and endangered species by 1992; (5) and, where feasible, recovery programs be undertaken on a scale necessary to remove species from threatened, endangered, or extirpated status.

These objectives are endorsed by all provinces, territories, the federal government, and major NGOs as those toward which all will work together. However, a key premise of this strategy is that the first line of responsibility and accountability remains with the governments responsible for the management of the population/species (i.e., the range jurisdictions); and, that the Canadian Wildlife Service will provide national coordination. Other parties such as universities and conservation organizations are invited to contribute to the extent of their interest and abilities.

During its period of formation, RENEW will deal only with the terrestrial vertebrates, the mammals, birds, reptiles and amphibians. Once it is practicable, the agencies concerned with the recovery of endangered species of fish, marine mammals, invertebrates and plants will be encouraged and given an opportunity to be included, so that the RENEW strategy can apply to all species.

A new committee to guide the process

The RENEW Committee will be composed of provincial and territorial Wildlife Directors, Director General of Canadian Wildlife Service, and representatives from the Canadian Nature Federation, Canadian Wildlife Federation and World Wildlife Fund (Canada).

The RENEW Committee's responsibilities include:

- Appointing recovery teams;
- Approving recovery plans, and establishing the priority of recovery programs;
- Seeking official recognition at ministerial level within each jurisdiction for the national list of endangered and threatened species;
- Providing a framework to encourage and accept financial contributions and direct the best use of these funds; and
- Encouraging the co-operation and support of non-government organizations, technical and academic experts, private companies and others.

RENEW members from government agencies are ultimately accountable to their respective ministers. RENEW oversees, coordinates and monitors, leaving direct (species) management to the agencies responsible.

A recovery program for each threatened and endangered species

RENEW will establish a recovery team for each threatened and endangered species. The team will be comprised of representatives from each jurisdiction in which the species occurs and

appropriate scientific experts invited from universities, conservation groups, etc. The team will prepare a recovery plan for its species and submit it to RENEW for approval. Once approved by RENEW, the plan will guide all parties in research and management projects.

The plan will specify the "target" population size and distribution thought attainable. Ideally, this target will be the level at which the species could safely be removed from COSEWIC's threatened or endangered list.

The plan will summarize what is known about the species and identify the factors adversely affecting it. It will also describe the program of information gathering (research) necessary to understand how to rehabilitate the species, and set out a specific management program designed to increase the numbers of the species. Finally, the plan will present a schedule for implementation, including the work to be done, the agencies or organizations involved, and the approximate deadlines and costs.

If, after its analysis of the species' situation, the recovery team decides that rehabilitation was not practicable or feasible, it will describe in the plan the reasons behind this decision.

Each recovery team will report on progress annually to RENEW, and RENEW may provide it with direction as required.

A Secretariat to co-ordinate participants and disseminate information

The Secretariat will be provided by the Canadian Wildlife Service of Environment Canada as a service to RENEW. It will serve as the bond between RENEW and recovery teams. Its roles include:

- Provide coordination among the many parties participating in the National Endangered Wildlife Recovery Program;
- Assist communication between RENEW and recovery teams;
- Coordinate activities, monitor progress, recommend procedures, propose guidelines, gather and disseminate information;
- Publish a national newsletter on technological development and regional recovery progress;
- Monitor progress of national program and recommend improvements and new activities to RENEW;
- Maintain a registry of recovery plans and progress reports for distribution to public;
- Prepare an annual report of RENEW's activities.

Funding

The RENEW strategy does not *require* the authorizing of new resources, although it anticipates the need for increased funding to cope with the growing number of endangered species. Each government will fund its own work, as has largely been the case in the past.

In the event that new funding becomes available, RENEW will provide guidelines to direct it to the most deserving species and projects.

Appendix 2
1989 SPECIES AT RISK IN CANADA

Status	Mammals	Birds	Fish and Marine Mammals	Plants	Reptiles and Amphibians
Extinct	Dawson Woodland Caribou	Great auk Labrador duck Passenger pigeon	Banff longnose dace Blue walleye Deepwater cisco Longjaw cisco Sea mink		
Extirpated	Black-footed ferret Swift fox		Gravel chub Gray whale (Atlantic form) Paddlefish Walrus (NW Atlantic pop.)	Blue-eyed Mary	
Endangered	Eastern cougar Vancouver Island marmot Wolverine (Eastern pop.)	Eskimo curlew Greater prairie-chicken Kirtland's warbler Mountain plover Peregrine falcon: anatum Piping plover Spotted owl Whooping crane	Acadian whitefish Aurora trout Beluga (St. Lawrence pop.) Beluga (Ungava Bay pop.) Bowhead whale Right whale Salish sucker Sea otter	Cucumber tree Eastern mountain avens Eastern prickly pear cactus Furbish's Lousewort Gattinger's agalinis Heart-leaved plantain Hoary mountain mint Large whorled pogonia Pink coreopsis Pink milkwort Skinner's agalinis Slender bush clover Small white lady's slipper Small whorled pogonia Southern maidenhair fern Spotted wintergreen Water-pennywort	Leatherback turtle
Threatened	Newfoundland pine marten Peary caribou Prairie long-tailed weasel Wood bison Maritime woodland caribou	Baird's sparrow Burrowing owl Ferruginous hawk Henslow's sparrow Loggerhead shrike Peregrine falcon: tundrius	Beluga (Eastmain pop.) Black redhorse Blackfin cisco Copper redhorse Enos Lake stickleback Great Lakes deepwater sculpin Humpback whale (North Pacific) Lake Simcoe whitefish Margined madtom Shorthead sculpin Shortjaw cisco Shortnose cisco	American chestnut American water-willow Blue ash Bluehearts Colicroot Gian[illegible]erine Ginseng Golden crest Kentucky coffee tree Mosquito fern Nodding pogonia Pitcher's thistle Plymouth gentian Purple twayblade Red mulberry Sweet pepperbush Thrift Tyrrell's willow	
Rare	Black-tailed prairie dog Eastern mole Fringed myotis Gaspe shrew Grey fox Keen's long-eared bat Pallid bat Plains pocket gopher Queen Charlotte Islands ermine Southern flying squirrel Spotted bat Western woodland caribou	Caspian tern Common barn owl Cooper's hawk Eastern bluebird Flammulated owl Great gray owl Ipswich sparrow Ivory gull King rail Least bittern Peregrine falcon: pealei Prairie warbler Prothonotary warbler Red-shouldered hawk Roseate tern Ross' gull Trumpeter swan	Bigmouth shiner Blackstripe topminnow Blue whale Brindled madtom Central stoneroller Charlotte unarmoured stickleback Fin whale Giant stickleback Green sturgeon Humpback whale (Western North Atlantic) Kiyi Lake lamprey Pacific sardine Pugnose minnow Pugnose shiner Redside dace River redhorse Shortnose sturgeon Silver chub Silver shiner Speckled dace Spotted gar Spotted sucker Squanga whitefish Umatilla dace	Broad beech-fern Dense blazing star Dwarf hackberry Few-flowered club-rush Green dragon Hill's pondweed Hop tree Indian-plantain Lilaeopsis Macoun's meadowfoam Prairie rose Prairie white-fringed orchid Shumard oak Soapweed Swamp rose mallow Victorin's gentian Victorin's water hemlock Western silver-leaf aster	Fowler's toad
Vulnerable	Wolverine (Western pop.)		Banded killifish (Nfld. pop.) Bering wolffish Bigmouth buffalo Black buffalo Blackline prickleback Fourhorn sculpin (Arctic Island fresh water form) Orangespotted sunfish Redbreasted sunfish Sowerby's beaked whale	Gulf of St. Lawrence Aster	Northern Prairie skink Pacific giant salamander

* Status designated in 1989.

COSEWIC considers information from the most reliable sources and assigns status in one of the following categories.

Extinct: Any indigenous species of fauna or flora formerly indigenous to Canada no longer existing elsewhere.

Extirpated: Any indigenous species of fauna or flora no longer existing in the wild in Canada but existing elsewhere.

Endangered: Any indigenous species of fauna or flora whose existence in Canada is threatened with immediate extirpation or extinction throughout all or a significant portion of its range, owing to the actions of man.

Threatened: Any indigenous species of fauna or flora that is likely to become endangered in Canada if the factors affecting its vulnerability do not become reversed.

Rare: Any indigenous species of fauna or flora that, because of its biological characteristics, or because it occurs at the fringe of its range, or for some other reason exists in low numbers or in very restricted areas in Canada, and so is vulnerable, but is not a threatened species.

RESCAPE
RAPPORT ANNUEL
1989

RESCAPÉ
tient à remercier
la Fédération
canadienne
de la faune
pour sa participation
à la préparation
du présent
rapport annuel.

CANADIAN NATURE FEDERATION
FÉDÉRATION CANADIENNE DE LA NATURE

Papier recyclé.

LES MEMBRES DE RESCAPE

Ministère des Affaires communautaires et culturelles (Île-du-Prince-Édouard)

Ministère des Affaires culturelles, des Loisirs et de la Jeunesse (Terre-Neuve)

Ministère de l'Environnement (Colombie-Britannique)

Environnement Canada

Fédération canadienne de la faune

Fédération canadienne de la nature

Fonds mondial pour la nature (Canada)

Ministère des Forêts, des Terres et de la Faune (Alberta)

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (Québec)

Ministère des Parcs, des Loisirs et de la Culture (Saskatchewan)

Ministère des Richesses naturelles (Ontario)

Ministère des Richesses renouvelables (Yukon)

Ministère des Ressources naturelles (Manitoba)

Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie (Nouveau-Brunswick)

Ministère des Ressources renouvelables (Territoires du Nord-Ouest)

Ministère des Terres et Forêts (Nouvelle-Écosse)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION
I

OBJECTIFS DU PROGRAMME
II

RAPPORT DES COMITÉS
III-VI

Le comité directeur
III

Le sous-comité des priorités
IV

Le sous-comité des équipes et des plans de rétablissement
V

Le sous-comité à l'information
VI

PRÉSENTATION DES PLANS DE RÉTABLISSEMENT APPROUVÉS
VII-IX

La Grue blanche d'Amérique
VII

Faucon pèlerin
VIII

Le Pluvier siffleur
IX

PROSPECTIVE
X

POUR PLUS D'INFORMATION . . .
XII

ANNEXE 1 : Stratégie fédérale-provinciale pour le rétablissement des espèces canadiennes en péril
XIII

ANNEXE 2 : Liste des espèces menacées au Canada (1989)
XV

Messieurs les ministres de la faune au Canada,

Il me fait plaisir, au nom de l'ensemble des directeurs de la faune au Canada, de vous transmettre le premier rapport annuel de RESCAPÉ. Comme ce programme vient juste d'être mis en route, le document s'attardera à présenter les buts et objectifs et les structures mises en place.

La mission de RESCAPÉ, issue elle-même de celle du Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC) est d'établir un programme national de rétablissement de la faune en danger, un programme partagé de tous et dépassant les limites territoriales ou provinciales.

RESCAPÉ a connu sa première assemblée en juin dernier. C'est une organisation nouvelle qui a consacré ses premiers instants d'existence à bâtir son avenir, un avenir dédié à la faune en péril.

Je remercie chacun de vous d'avoir adopté, à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la faune tenue en septembre 1988 à Saskatoon, la stratégie pour le rétablissement des espèces canadiennes en péril (annexe 1). Le programme RESCAPÉ constitue en fait un outil indispensable pour donner suite à une partie importante des travaux du Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada qui, depuis 13 ans, a su d'une part identifier les espèces menacées (annexe 2) et, d'autre part, sensibiliser tous les canadiens à l'importance de « rescaper » les espèces en danger d'extinction.

Comme vous le constaterez, il y a du pain sur la planche. Le processus de rétablissement est long et techniquement et financièrement impliquant. Mais le résultat en vaut la peine. Ce résultat, nos enfants sauront l'apprécier.

Le président de RESCAPÉ,

H.A. Clarke
Directeur général
Service canadien de la faune

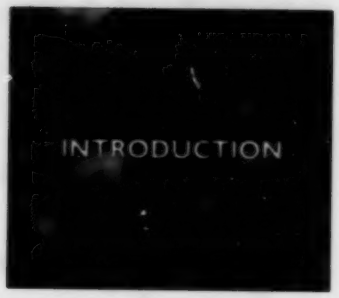

Améliorer les efforts de rétablissement des espèces en péril

Les organismes publics chargés de protéger les espèces désignées par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC), constatant l'écart toujours grandissant entre le nombre d'espèces en péril et celles faisant l'objet d'un programme de rétablissement, décident de prendre des mesures pour freiner l'hémorragie. C'est ainsi qu'à l'occasion de la Conférence fédérale-provinciale des ministres de la faune qui se tenait à Saskatoon en septembre 1988, une importante décision était prise : établir une stratégie facilitant le rétablissement des espèces menacées et mettre sur pied une organisation chargée de l'appliquer. Ensemble, la stratégie et l'organisation étaient baptisées RESCAPÉ (RENEW, en anglais).

RESCAPÉ est une nouvelle stratégie nationale pour le rétablissement des espèces en péril. Le mobile des organismes publics consistait à amener tous les intervenants à faire front commun pour sauver les espèces en péril et prévenir les risques qu'encourent les espèces vulnérables. RESCAPÉ est un sigle. Il signifie Rétablissement des Espèces CAnadiennes en PÉril.

Une meilleure intégration des efforts, des programmes de rétablissement uniformes, une approche souple

Le programme de RESCAPÉ procède d'un accord multipartite. Les organisations publiques fédérale, provinciales, territoriales et le secteur privé collaborent à la même œuvre, en suivant les mêmes priorités et les mêmes plans. Les espèces priorisées obtiendront une attention nettement plus grande qu'avant, et les chances de succès seront ainsi optimisées. Également, les expériences et connaissances sur le rétablissement seront plus aisément transmises et, conséquemment, plus profitables.

En principe, la stratégie RESCAPÉ, telle que conçue, n'implique aucune modification aux lois fédérales ou provinciales ni aux règlements qui en sont issus. Toutefois, elle pourrait, par son caractère pan-canadien, contribuer à une évolution des outils législatifs existants.

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Pour mener à bien la mission qui lui est confiée, RESCAPÉ s'est donné cinq objectifs. Les quatres premiers sont généraux et abordent l'objet même de l'existence du programme. Le cinquième est opérationnel et indique clairement l'énergie qui sera déployée au cours des quatre premières années.

Les objectifs sont les suivants :

- Aucune espèce « en danger de disparition » ne doit disparaître.

- Aucune nouvelle espèce ne doit accéder au statut d'espèce « menacée » et aucune espèce considérée « menacée » ne doit passer au stade de « en danger de disparition ».

- Les espèces disparues du Canada seront réintroduites lorsque cela s'avèrera faisable.

- Les programmes de rétablissement seront conçus de manière à retirer de la liste du CSEMDC les espèces « menacées », « en danger de disparition » et « disparues du Canada », lorsque cela s'avèrera possible.

- D'ici 1992, pour chaque espèce « menacée » ou « en danger de disparition », des plans de rétablissement seront préparés.

Afin que tous travaillent dans le même sens, ces objectifs sont endossés par l'ensemble des intervenants : gouvernement fédéral, gouvernements provinciaux et territoriaux et organismes non-gouvernementaux.

Précisons que le secrétariat national du programme se trouve au Service canadien de la faune; la stratégie de RESCAPÉ, elle, est assumée en premier lieu par les juridictions responsables de la gestion des espèces dans chaque province et territoire.

Les autres parties concernées par la sauvegarde des espèces, universités, organismes de conservation et autres, sont invitées à contribuer au programme dans la mesure de leurs intérêts et de leurs habilités.

Dans les débuts, période au cours de laquelle la mise en route du programme sera parachevée (1989 à 1992), RESCAPÉ ne s'occupera que des espèces vertébrées terrestres : mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens. Dès que possible, les organismes responsables des espèces de poissons, de mammifères marins, d'invertébrés et de plantes seront invités à se joindre à RESCAPÉ de manière à ce qu'un jour, la stratégie de RESCAPÉ s'applique à toutes les espèces en péril.

Président : Monsieur H. Antony Clarke, directeur général du Service canadien de la faune

Le comité directeur de RESCAPÉ est formé des directeurs de la faune au Canada, des provinces et des territoires et des directeurs des trois organismes nationaux de protection de la faune: la Fédération canadienne de la nature, le Fonds mondial pour la nature (Canada) et la Fédération canadienne de la faune.

Pour le premier mandat, le comité est constitué des membres suivants :

H. A. Clarke, Service canadien de la faune
D. Pike, Terre-Neuve
A. Smith, Île-du-Prince-Édouard
M. Prime, Nouvelle-Écosse
B. Meadows, Nouveau-Brunswick
D. St-Onge, Québec
J. McLean, Ontario
L. Colpitts, Manitoba
H. Hunt, Saskatchewan
R. Andrews, Alberta
J. Walker, Colombie-Britannique
H. Monaghan, Yukon
K. Lloyd, Territoires-du-Nord-Ouest
S. Price, Fonds mondial pour la nature (Canada)
P. Griss, Fédération canadienne de la nature
K. Brynaert, Fédération canadienne de la faune

Le rôle du comité consiste à :

- désigner les équipes de rétablissement;
- approuver les plans de rétablissement;
- établir la liste des espèces prioritaires;
- obtenir, à l'intérieur de chaque juridiction, l'acceptation officielle de la liste nationale des espèces menacées ou en danger de disparition;
- mettre en place les moyens facilitant les contributions financières et assurant leur meilleur usage possible;
- encourager la coopération et le support des organismes non-gouvernementaux, des experts techniques et universitaires et des compagnies privées intéressées par la sauvegarde des espèces.

La première réunion annuelle de RESCAPÉ a eu lieu à Saint-Jean, Terre-Neuve le 19 juin 1989. À cette occasion, le président du comité directeur ainsi que les présidents des sous-comités des priorités, des plans et des équipes de rétablissement et de l'information ont été désignés.

Également, des plans et équipes de rétablissement, des procédures et des lignes directrices ont été adoptés lors de cette réunion. Les rapports de chacun des sous-comités font le point sur les actions réalisées au cours de 1989.

La prochaine réunion annuelle de RESCAPÉ aura lieu à Winnipeg en juin 1990.

Président: Monsieur Steven Price,
Fonds mondial pour la nature (Canada).

La tâche principale de ce comité consiste à proposer les espèces prioritaires et à définir les priorités nationales de rétablissement afin de mobiliser les énergies. Une fois les priorités identifiées, les équipes et les plans de rétablissement pourront être établis.

Au printemps 1989, le sous-comité des priorités a analysé le cas de 25 espèces de vertébrés terrestres désignées par le CSEMDC comme « disparues du Canada », « en danger de disparition » ou « menacées ».

Toutefois, à cette époque, des équipes et des plans de rétablissement étaient déjà en préparation pour neuf espèces. Il a donc fallu en tenir compte dans l'établissement des priorités. Ces espèces sont : le Bison des bois; la Buse rouilleuse; la Chouette des terriers; le Faucon pèlerin *(anatum);* la Grue blanche d'Amérique; la Marmotte de l'Île de Vancouver; la Pie-grièche migratrice; le Pluvier siffleur; le Renard véloce.

Ainsi, selon les avis d'un groupe de travail composé de 15 membres/organismes, 25 espèces ont été classées. Trois critères généraux ont été utilisés pour déterminer quelles étaient les espèces prioritaires.

Premier critère : Le nombre d'individus connus est-il suffisant pour intervenir ?

Deuxième critère : La menace est-elle urgente ?

Troisième critère : Est-ce que le rétablissement apparaît réaliste (faisable) ?

La liste ainsi établie des espèces prioritaires a été acceptée par RESCAPÉ en juin 1989, lors de la réunion annuelle. Les espèces ont été distribuées dans deux groupes de priorité et un ambitieux échéancier a été adopté.

Le premier groupe comprend les espèces pour lesquelles des équipes et des plans de rétablissement devront être établis et approuvés d'ici l'automne 1990 : le Bison des bois; la Buse rouilleuse; le Carcajou de l'Est; le Caribou de Peary; la Chouette des terriers; la Chouette tachetée; le Faucon pèlerin *(anatum);* la Grue blanche d'Amérique; la Marmotte de l'Île de Vancouver; la Marte d'Amérique (population de Terre-Neuve); la Pie-grièche migratrice; le Pinson (Bruant) de Baird; le Pinson (Bruant) de Henslow; le Pluvier siffleur; le Renard véloce.

Le deuxième groupe comprend les espèces pour lesquelles des équipes et des plans de rétablissement devront être établis et approuvés d'ici l'automne 1991 : la Belette à longue queue (des Prairies); le Caribou des bois (population des maritimes); le Cougar de l'Est; le Courlis esquimau; le Faucon pèlerin (sous-espèce *tundrius*); la Fauvette (Paruline) de Kirtland; le Pluvier montagnard; la grande Poule-des-prairies; le Putois d'Amérique; la Sterne rosée.

Président : Monsieur Hugh Monaghan, gouvernement du Yukon.

Le rôle de ce comité est d'encourager les propositions pour la composition des équipes de rétablissement (choix des membres/organismes) et de préparer les projets de plans de rétablissement pour chaque espèce de manière à ce qu'ils soient soumis au comité de RESCAPÉ pour discussion et approbation.

En juin 1989, RESCAPÉ a revisé et adopté les grandes lignes qui guideront l'élaboration des plans de rétablissement. Sommairement, les plans de rétablissement doivent :

- résumer la problématique de l'espèce en cause;
- évaluer la possibilité de rétablissement, à savoir si l'espèce a des chances d'être retirée de la liste des espèces menacées;
- détailler, s'il y a lieu, le programme de recherche nécessaire à comprendre comment réhabiliter l'espèce;
- prescrire un plan spécifique de gestion pour augmenter le nombre d'individus;
- évaluer les coûts et préciser l'échéancier du plan.

De plus, RESCAPÉ a revisé plusieurs équipes et plans de rétablissement en 1989. La liste qui suit indique les équipes et/ou les plans qui ont été acceptés.

- Les espèces pour lesquelles les plans et les équipes de rétablissement ont été établis et approuvés sont : le Faucon pèlerin *(anatum)*; la Grue blanche d'Amérique; le Pluvier siffleur.

Pour chacune de ces espèces, une fiche-rapport contenant une photographie, la distribution et les détails concernant l'équipe et le plan de rétablissement, a été produites. Vous trouverez ces fiches dans les pages qui suivent. À noter que des fiches similaires seront produites annuellement sur chaque espèce pour laquelle un plan de rétablissement a été approuvé.

- Les espèces pour lesquelles les équipes de rétablissement ont été acceptées sont : le Bison des bois, la Buse rouilleuse, la Chouette des terriers, la Marmotte de l'Île de Vancouver, la Pie-grièche migratrice et le Renard véloce.

Les équipes sont composées des membres suivants :

RENARD VÉLOCE : L. Carbyn, SCF (président); D. Hjertaas, Saskatchewan; S. Brechtel, Alberta; S. Herrero, Univ. d'Alberta.

BUSE ROUILLEUSE : S. Brechtel, Alberta; G. Holroyd, SCF; D. Hjertaas, Saskatchewan; R. Nero, Manitoba; S. Hastings; J. Schmutz; C. S. Houston.

BISON DES BOIS : C. Gates, T.N.-O. (président); H. Reynolds, SCF; D. Pick, Service canadien des parcs; J. Elliot, C.-B.; R. McFetridge, Alberta; H. Payne, Manitoba; M. Hoefs, T.Y.; D. Blower, C.-B.; C. G. van Zyll de Jong, Musées nationaux.

MARMOTTE DE L'ÎLE VANCOUVER : W. Munro, C.-B. (président); D. Janz, C.-B.; D. Nagorsen, C.-B.; Neil Dawe, SCF; C. Blumensaat, Macmillan-Bloedel; A. Bryant.

CHOUETTE DES TERRIERS : S. Brechtel, Alberta; G. Holroyd, SCF; D. Hjertaas, Saskatchewan; R. Nero, Manitoba; O. Dyer, C.-B.; B. Haug; C. S. Houston.

- Une équipe de rétablissement pour la Pie-grièche migratrice, présidée par E. Telfer du SCF, est présentement en formation. Il est probable que RESCAPÉ reçoive l'ébauche des plans de rétablissement pour la Marmotte des Rocheuses et pour la Pie-grièche migratrice pour révision avant le printemps de 1990.

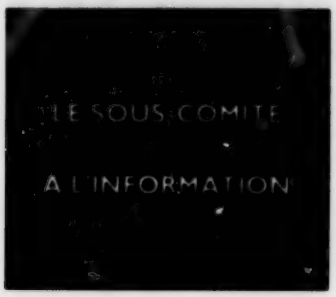

Président : Monsieur Daniel St-Onge, gouvernement du Québec

Le rôle du sous-comité à l'information est d'adapter la stratégie de RESCAPÉ de sorte qu'elle soit le motif d'une meilleure communication entre les « conservationistes », le public et les coordonnateurs des programmes de rétablissement autour des espèces menacées et en danger de disparition. Pour se faire, il doit diffuser l'information sur les succès et les échecs des différents projets conduits à travers le Canada, présenter les dernières activités de RESCAPÉ, annoncer les équipes et les plans de rétablissement acceptés et informer ceux qui le désirent de la disponibilité des divers documents produits.

Le sous-comité à l'information doit aussi favoriser l'adhésion des diverses organisations publiques ou privées susceptibles de s'impliquer dans le rétablissement d'espèces en péril et établir des campagnes de financement.

Le rapport annuel et une collaboration étroite à SAUVEGARDE — Bulletin sur les espèces en péril — constitueront les véhicules de communication employés par le sous-comité pour l'année à venir.

LA GRUE BLANCHE D'AMERIQUE (Grus americana)

Historique

STATUT AU CSEMDC : en danger de disparition, 1978

CAUSES DU DÉCLIN : destruction de l'habitat de reproduction et chasse, 1870-1916.

PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES : détérioration de l'habitat hivernal due à la circulation des bateaux, à l'érosion causée par les vagues et aux dragage; risques de désastres sur les lieux de reproduction ou dans les habitats d'hiver du seul groupe reproducteur restant.

POPULATION ACTUELLE : totale - 203; à l'état sauvage (Canada) - 130; à l'état sauvage (É.-U.) - 13; en captivité - 60.

Plan de rétablissement

ÉTABLI EN : 1987.

BUTS: 40 couples reproducteurs dans le Parc Wood Buffalo pour l'an 2000; établissement d'une population indépendante de 5 couples reproducteurs au Canada, séparée du Parc Wood Buffalo, pour l'an 2010.

GAINS : La collection d'œufs, l'élevage en captivité, l'adoption interspécifique et les précautions contre la chasse accidentelle ont permis d'augmenter le nombre de géniteurs sauvages. De 12 en 1941, ils sont passés à 60-64 en 1989 et le nombre total d'individus est passé de 21 à 132 pendant la même période.

COÛTS JUSQU'À MAINTENANT : $1 million en fonds opérationnels; $1,2 millions en salaires.

PAR : Gouvernement et organismes non-gouvernementaux.

Membres de l'équipe de rétablissement

S. Brechtel, Terres, Forêt et Faune, Alberta
R. Bromley, Ressources renouvelables, T.N.-O.
G. Cooch, président, Service canadien de la faune
H. Hunt, Parcs et Ressources renouvelables, Saskatchewan
E. Kuyt, président substitut, Service canadien de la faune
J. Lewis, Fish & Wildlife Service, U.S.
G. Mercer, Service canadien des parcs
R. Nero, Ressources naturelles, Manitoba

Objectifs pour 1990

Continuer à suivre les oiseaux et à recueillir les œufs (pour élevage en captivité) des nids du parc national de Wood Buffalo; établir un deuxième groupe captif aux États-Unis (Baraboo, Wisconsin), signer une nouvelle entente entre le Canada et les États-Unis; entreprendre le travail et les discussions autour de l'établissement d'un nouveau groupe gardé en captivité au zoo de Calgary vers 1994.

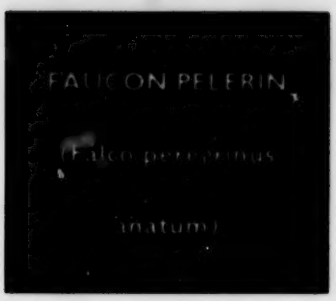

Historique

STATUT AU CSEMDC : En danger de disparition, 1978.

CAUSES DU DÉCLIN : Amincissement des coquilles des œufs causé par les résidus de DDT dans les tissus des adultes. Le déclin a débuté dans les années 50.

PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES : Même après l'interdiction de l'usage du DDT en Amérique du nord, les Faucons pèlerins et leurs proies sont toujours exposés aux produits toxiques dans leurs habitats d'hiver en Amérique centrale et du sud.

POPULATION ACTUELLE : 100± couples reproducteurs.

Plan de rétablissement

ÉTABLI EN : 1986.

BUTS : 10 couples territoriaux dans chacune des 6 zones pour 1992; 10 couples territoriaux réussissant à élever avec succès 15 jeunes ou plus naturellement par année dans 5 des 6 zones ci-haut mentionnées pour 1997; (ces zones couvrent l'aire de reproduction du Faucon pèlerin à l'exception de l'est des T.N.-O. et des parties septentrionales de l'Ontario, du Québec et du Labrador.)

GAINS : L'élevage en captivité, les lâchers, les adoptions et la réduction des produits chimiques toxiques ont permis de reconquérir une partie des sites de reproduction, de réduire les résidus de DDT dans les tissus et d'augmenter la productivité par une décrois sance du phénomène d'amincissement des coquilles.

COÛTS : Les coûts opérationnels se chiffrent à près de $1,1 million au total pour les 4 dernières années (on a estimé le coût de chaque oiseau relâché dans le cadre du programme de réintroduction à $3 300).

PAR : Gouvernement et organismes non-gouvernementaux.

Membres de l'équipe de rétablissement

P. Austin-Smith, Terres et Forêts, Nouvelle-Écosse
I. Bowman, Ressources naturelles, Ontario
J. Brazil, Culture, Jeunesse et Récreation, Terre-Neuve
S. Bretchel, Terres, Forêts et Faune, Alberta
J. Carreiro, Service canadien de la faune
D. Hjertaas, Parcs, Récréation et Culture, Sask.
G. Holroyd (président), Service canadien de la faune
B. Johnson, Service canadien de la faune
P. Laporte, Service canadien de la faune
M. Lepage, Loisir, Chasse et Pêche, Québec
D. Mossop, Ressources renouvelables, Yukon
B. Munro, Environnement et Parcs, C.-B.
B. Nero, Ressources naturelles, Manitoba
C. Shank, Ressources renouvelables, T.N.-O.

Objectifs pour 1990

Mener une étude sur les territoires de reproduction; analyser les produits toxiques et les espèces proies pour la côte du Labrador; continuer l'élevage en captivité, les lachers et l'adoption des jeunes; analyser des échantillons de pesticides utilisés en Amérique centrale pour déterminer l'origine du DDT retrouvé dans les Faucons pèlerins migrateurs.

** Il y a maintenant plusieurs faucons nicheurs dans les villes, un résultat du programme de réintroduction en milieu urbain. Néanmoins ces résultats ne sont pas inclus dans la présente figure.*

LE PLUVIER SIFFLEUR (Charadrius melodus)

Historique

STATUT AU CSEMDC : en danger de disparition, 1985.

CAUSES DU DÉCLIN : Perte d'habitat d'hiver et de sites de reproduction; reproduction altérée par les tempêtes, la gestion inappropriée du niveau des eaux, les prédateurs et les perturbations occasionnées par l'activité humaine.

PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES : (voir causes du déclin).

POPULATION ACTUELLE : Atlantique (Canada) - 465; Prairies (Canada) - 1 000; États-Unis - 2 625.

Plan de rétablissement

ÉTABLI EN : 1989

BUTS : Atlantique - 670 individus pour 1995; Prairies - 2 500 individus; il faudra maintenir le niveau de la population durant 5 années consécutives sans perte nette d'habitat.

GAINS : L'éducation populaire et la protection des lieux de reproduction ont stabilisé les populations reproductrices de l'Atlantique.

COÛT $: en 1988/89: $170 250 en capital, plus le temps investi par des employés payés et des bénévoles

PAR : Gouvernements et organismes non-gouvernementaux.

Membres des équipes de rétablissement

ATLANTIQUE :

P. Austin-Smith, Terres et Forêts, Nouvelle-Écosse

J. Brazil, Culture, Jeunesse et Récréation, Terre-Neuve

D. Cartwright, Ressources naturelles, Nouveau-Brunswick

G. Corbett, Service canadien des parcs

R. Dibblee, Communauté et Affaires culturelles, Île-du-Pr.-Éd.

B. Johnson (président), Service canadien de la faune

P. Laporte, Service canadien de la faune

J.-P. Lebel, Loisir, Chasse et Pêche, Québec

D. McAskill, Société d'histoire naturelle, Île-du-Prince-Édouard, Fédération canadienne de la Nature

PRAIRIES :

I. Bowman, Ressources naturelles, Ontario

S. Brechtel, Terres, Forêt et Faune, Alberta

P. Goossen (président), Service canadien de la faune

W. Harris, particulier, Saskatchewan

D. Hjertaas, Parcs, Culture et Récréation, Saskatchewan

W. Koonz, Ressources naturelles, Manitoba

COORDONNATEUR NATIONAL :

C. Dauphiné, Service canadien de la faune

Objectifs pour 1990

Développer les outils de sensibilisation, continuer à protéger les lieux de reproduction, suivre les populations reproductrices et déterminer leur distribution (particulièrement en Saskatchewan).

Au cours des années 80, il est devenu de notoriété publique que certaines activités humaines ont accéléré la destruction de la faune et de la flore à un point critique. Les espèces sauvages perdues ne se retrouveront plus; l'espèce humaine a déjà transformé inéluctablement son environnement biologique, sans même avoir pris la peine de connaître sa valeur, son importance.

La commercialisation incontrôlée, la destruction insouciante d'habitats, le déversement inconsidéré de contaminants dans les écosystèmes ont, parmi d'autres facteurs trop nombreux à énumérer, contribué à hypothéquer le capital Nature.

Mais la négligeance et la cupidité ne sont pas les seules causes de ce désastre. La Stratégie mondiale de la conservation et la Commission Brundtland sur l'environnement et le développement ont démontré avec pertinence la relation étroite existant entre la pauvreté et la destruction de l'environnement. Leurs constatations nous conduisent à respecter les besoins locaux et à rechercher des actions locales pour atteindre, au bout du compte, une amélioration globale.

Les nations doivent s'unir dans la recherche de la qualité de l'environnement. Remercions les défenseurs acharnés de la nature, les professionnels dévoués. Grâce à leur opiniâtreté, les résultats s'en viennent ! Les années 70 auront été l'occasion d'accentuer les programmes de connaissance des espèces sauvages (on a vu ainsi se créer la Commission pour la survie des espèces à l'UICN) et de contrôler le commerce (avec la Convention sur le commerce international des espèces en voie de disparition). Les années 80 auront permis de développer sensiblement l'expertise en matière génétique et en matière d'élevage en captivité pour la réintroduction des espèces sauvages. Plus récemment, de nouveaux « objectifs verts » sont apparus au sein d'agences comme la Banque mondiale, faisant en sorte que de véritables liens ont pu se créer entre les structures de conservation de la faune et les structures économiques à une échelle internationale.

Les années 90, fourniront l'occasion de développer ces programmes. On constatera alors leur influence sur la conservation des espèces à travers le monde. Le Canada participera à cette démarche.

Chaque nation est responsable de son « royaume biologique ». Le Canada, avec 16 espèces disparues et 79 espèces listées menacées ou en danger de disparition, doit choisir la concertation pour s'engager efficacement sur la voie du rétablissement de ses espèces en péril. RESCAPÉ a été mis sur pied par les ministres de la Faune au Canada. Ces derniers voulaient ainsi constituer un puissant partenariat regroupant les expertises gouvernementales (fédérale, provinciales et territoriales) et celles des organismes non-gouvernementaux.

À l'occasion de son quatrième rapport annuel (1992), RESCAPÉ espère être en mesure d'annoncer que, pour les 25 espèces retenues de

la liste du CSEMDC, des plans et des équipes de rétablissement auront été établis, approuvés et en voie de réalisation. Également, RESCAPÉ compte révéler que des gains substantiels auront été réalisés en matière de rétablissement. Plus encore, RESCAPÉ espère pouvoir, à ce moment, rapporter à la société canadienne une amélioration réelle du statut des espèces en péril.

L'attention de RESCAPÉ continuera à se porter sur les espèces prises individuellement. Toutefois, déjà deux préoccupations additionnelles emergent du travail de rétablissement. D'abord, dans certaines régions, les efforts de rétablissement devront porter sur des habitats spécifiques et leurs associations d'espèces, ce qui nécessitera la participation des propriétaires fonciers aux intérêts divers; également, la coopération internationale devra nécessairement figurer au programme de rétablissement des espèces partagées par le Canada et les autres pays.

Pour plus d'information sur les espèces et les plans de rétablissement, veuillez vous adresser par écrit au président de l'équipe de rétablissement de l'espèce qui vous intéresse dont l'adresse apparaît dans la liste qui suit :

D. G. Pike, Directeur
Division de la faune
Ministère des Affaires culturelles,
des Loisirs et de la Jeunesse
Edifice 810, Pleasantville
St. John's (Terre-Neuve)
A1A 1P9

Merrill H. Prime, Directeur
Direction de la faune
Ministère des Terres et Forêts
C.P. 516
Kentville (Nouvelle-Écosse)
B4N 3X3

Arthur Smith, Directeur
Direction des ressources halieutiques et fauniques
Ministère des Affaires communautaires et culturelles
C.P. 2000
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7N8

Barry B. Meadows, Directeur
Direction des ressources halieutiques et fauniques
Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Monsieur Daniel St-Onge, Directeur
Direction de la gestion des espèces et des habitats
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boulevard Saint-Cyrille est
Québec (Québec)
G1R 4Y1

Mr. Jim McLean, Directeur
Direction de la faune
Ministère des Richesses naturelles
Whitney Block, Pièce 2327
Toronto (Ontario)
M7A 1W3

Mr. Ross Thompson, Directeur
Direction de la faune
Ministère des Ressources naturelles
Gouvernement de la Manitoba
1495, rue St. James
Winnipeg (Manitoba)
R3H 0W9

Mr. Dennis Sherratt, Directeur
Direction de la faune
Gouvernement de la Saskatchewan
3211, rue Albert
Pièce 436
Regina (Saskatchewan)
S4S 5W6

R. (Bob) Andrews, Directeur de la faune
Division des ressources halieutiques et fauniques
Ministère des Forêts, des Terres et de la Faune
9915, rue 108
Edmonton (Alberta)
T5K 2C9

Jim Walker, Directeur
Direction de la faune
Ministère de l'Environnement
Victoria (Colombie-Britannique)
V8V 1X5

M. Kevin Lloyd, Directeur
Division de la gestion de la faune
Ministère des Ressources renouvelables
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
C.P. 1320
Yellowknife (T.N.-O.)
X1A 2L9

Mr. Hugh Monaghan, Directeur
Direction des ressources halieutiques et fauniques
Ministère des Richesses renouvelable
Gouvernement du Yukon
C.P. 2703
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6

H. Anthony Clarke, Directeur général
Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

M. Paul Griss
Fédération canadienne de la nature
453, Promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1N 6Z4

M. Ken Brynaert
Fédération canadienne de la faune
1693, avenue Carling
Ottawa (Ontario)
K2A 1C4

M. Monte Hummel, Président
Fonds mondial pour la nature Canada
60, avenue St-Clair est, Pièce 201
Toronto (Ontario)
M4T 1N5

Pour plus de renseignements sur le programme RESCAPÉ (Rétablissement des espèces canadiennes en péril), veuillez écrire à :

RESCAPÉ
Secrétariat national
Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Annexe 1

LA STRATEGIE RESCAPE

Les objectifs de RESCAPÉ

Les objectifs nationaux sont de faire en sorte que : 1) aucune espèce sauvage en danger ne soit déracinée ou ne disparaisse; 2) aucune espèce ne puisse devenir menacée ou ne passe du statut de « menacée » à celui de « en danger de disparition »; 3) les espèces déracinées soient réintroduites au Canada, dans la mesure du possible; 4) des plans de rétablissement soient élaborées d'ici 1992 pour toutes les espèces menacées et en danger de disparition; 5) dans tous les cas possibles, les programmes de rétablissement soient mis en œuvre à l'échelle nécessaire pour que les espèces ne soient plus menacées, en danger de disparition ou déracinées.

Les provinces, les territoires, le gouvernement fédéral et les principaux organismes non gouvernementaux ont souscrit sans exception à ces objectifs comme étant ceux vers lesquels *tous* doivent tendre. Toutefois, l'élément principal de cette stratégie, c'est que la responsabilité première incombe aux gouvernements chargés de la gestion des populations et des espèces (c.-à-d. les administrations responsables de l'« aire » où vit l'espèce), et que le Service canadien de la faune assure la coordination à l'échelle nationale. D'autres participants, comme les universités et les associations de protection, sont invités à contribuer dans la mesure de leurs intérêts et de leurs possibilités.

Sur le plan pratique, RESCAPÉ ne s'occupera, pendant sa période de formation, que des vertébrés, des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des amphibiens terrestres. Lorsque que ce sera possible, les organismes préoccupés par le rétablissement des espèces de poissons, de mammifères marins, d'invertébrés et de plantes en danger de disparition seront invités et encouragés à prendre part à la stratégie, de sorte que le mandat de RESCAPÉ englobe *toutes* les espèces.

Un nouveaux comité pour guider le processus

Le Comité RESCAPÉ comprendra les directeurs des services provinciaux et territoriaux de la faune, le directeur général du Service canadien de la faune et des représentants de la Fédération canadienne de la nature, de la Fédération canadienne de la faune et du Fonds mondial pour la nature (Canada).

Les responsabilités du Comité RESCAPÉ seront les suivantes :

- nommer les équipes de rétablissement;
- approuver les plans de rétablissement et indiquer l'ordre de priorité des programmes de rétablissement;
- faire avaliser par les ministres de chaque région la liste nationale des espèces en danger de disparition et menacées;
- délimiter un cadre pour encourager et accepter les contributions financières et assurer la meilleure utilisation de ces fonds;
- stimuler la collaboration des organismes non gouvernementaux, des spécialistes techniques et universitaires, des sociétés privées et d'autres participants.

En dernier ressort, les représentants des organismes gouvernementaux membres de RESCAPÉ ont des comptes à rendre à leur ministre respectif. RESCAPÉ a pour rôle de superviser, de coordonner et de surveiller tout en laissant la gestion directe (par espèce) aux organismes responsables.

Un programme de rétablissement pour chaque espèce menacée ou en danger de disparition

On créera dans le cadre de RESCAPÉ une *équipe de rétablissement* pour chaque espèce menacée ou en danger de disparition. L'équipe regroupera des représentants de chaque région où se trouve l'espèce en cause, et des scientifiques des universités,

des groupes de protection, etc., seront invités à y participer. Elle préparera pour son espèce un *plan de rétablissement* qu'elle soumettre à RESCAPÉ pour approbation. Une fois approuvé par RESCAPÉ, le plan servira de guide à tous les participants aux projets de recherche et de gestion.

Le plan précisera la taille de la population « cible » et la répartition qu'on croit possible d'atteindre. Idéalement, cet objectif correspondra au niveau auquel l'espèce peut être retirée sans aucun risque de la liste des espèces menacées ou en danger de disparition du CSEMDC.

Le plan résumera les connaissances concernant l'espèce et indiquera les facteurs qui lui sont nuisibles. Il décrira également le programme de collecte des données (recherche) nécessaires pour déterminer les moyens de rétablissement de l'espèce et pour établir un programme de gestion précis, destiné à augmenter l'effectif de l'espèce. Enfin, le plan présentera un calendrier d'application des mesures, du travail à accomplir, les organismes ou associations intéressés, ainsi que les échéanciers et les coûts approximatifs.

Si, après son analyse de la situation d'une espèce, l'équipe responsable juge que le rétablissement est impossible, elle devra expliquer dans le plan les raisons ayant motivé ce jugement.

Chaque équipe de rétablissement rendra compte à RESCAPÉ des progrès réalisés pendant l'année; au besoin, RESCAPÉ pourra donner des directives á l'équipe.

Un secrétariat pour coordonner les efforts des participants et diffuser l'information

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada offrira un service de secrétariat à RESCAPÉ; le secrétariat servira de lien entre RESCAPÉ et les équipes de rétablissement. Il jouera les rôles suivants :

- veiller à la coordination entre les participants du Programme national de rétablissement des espèces en danger de disparition;
- faciliter la communication entre RESCAPÉ et les équipes de rétablissement;
- coordonner les activités, surveiller les progrès, recommander des méthodes, proposer des lignes directrices, recueiller et diffuser l'information;
- publier un bulletin national sur les nouveautés technologiques et la progression du rétablissement à l'échelle régionale;
- surveiller l'avancement du programme national et recommander à RESCAPÉ des améliorations et de nouvelles activités;
- tenir un relevé des plans de rétablissement et des rapports d'avancement à diffuser dans le public;
- rédiger un rapport annuel des activités de RESCAPÉ.

Financement

La stratégie RESCAPÉ n'*exige* pas l'autorisation de nouvelles ressources, même si on entrevoit la nécessité d'augmenter le financement pour faire face au nombre croissant des espèces menacées. Comme ce fut généralement le cas dans le passé, chaque gouvernement financera ses propres travaux.

Si de nouvelles ressources devaient être disponibles, RESCAPÉ fournirait les lignes directrices pour allouer ces fonds aux espèces et aux projets les plus méritants.

Annexe 2
ESPÈCES MENACÉES AU CANADA (1989)

Statut	Mammifères	Oiseaux	Poissons et Mammifères Marins	Plantes	Reptiles et Amphibiens
Disparue	Caribou de Dawson	Canard du Labrador Grand pingouin Tourte	Cisco à grande bouche Cisco de profondeur Doré bleu Naseux des rapides de Banff Vison de mer		
Disparue au Canada	Putois d'Amérique Renard véloce		Baleine grise de Californie (pop. de l'Atlantique) Gravelier Morse (pop. du nord-ouest de l'Atlantique) Spatulaire	Collinsie bicolore	
En danger de disparition	Carcajou (pop. de l'Est) Couguar de l'est Marmotte de l'île Vancouver	Chouette tachetée Courlis esquimau Faucon pèlerin: anatum Fauvette de Kirtland Grande poule-des-prairies Grue blanche d'Amérique Pluvier montagnard Pluvier siffleur	Baleine boréale Baleine noire Béluga (pop. de la baie d'Ungava Béluga (pop. du fleuve Saint-Laurent Corégone d'Acadie Loutre de mer Meunier de Salish Omble de fontaine (aurora)	Adiante cheveux-de-Vénus Agalinis de Gattinger Agalinis de Skinner Benoîte de l'Est Chimaphile maculé Coréopsis rose Cypripède blanc Grande pogonie verticillee Hydrocotyle à ombelle Lespédèze de Virginie Magnolier acuminé Pédiculaire de Furbish Petite pogonie verticillée Plantain à feuilles cordées Polygale incarnat Pycnanthème gris Raquette de l'Est	Tortue luth
Menacée	Belette à longue queue (des Prairies) Bison des bois Caribou de Peary Caribou des bois (pop. maritime) Martre d'Amérique (pop. de Terre-Neuve)	Buse rouilleuse Chouette des terriers Faucon pèlerin: tundrius Pie-grièche migratrice Pinson de Baird Pinson de Henslow	Béluga (pop. d'Eastmain) Chabot à tête courte Chabot de profondeur des Grands Lacs Chat-fou lisère Cisco à mâchoires égales Cisco à museau court Cisco à nageoires noires Corégone du lac Simcoe Épinoche du lac Enos Rorqual à bosse (du Pacifique Nord) Suceur cuivré Suceur noir	Aletris farineuse Armeria de l'Athabaska Azolle du Mexique Buchnera d'Amérique Carmantine d'Amérique Chardon de Pitcher Châtaignier d'Amérique Chicot Févier Clèthre à feuilles d'Aulne Épipactis géant Frêne bleu Ginseng Liparis à feuilles de lis Lophiolie d'Amérique Mûrier rouge Sabatia de Kennedy Saule de Tyrrell Triphore penché	
Rare	Caribou des bois (pop. de l'Ouest) Chauve-souris à queue frangée Chauve-souris blonde Chauve-souris de Keen Chien de prairie Gaufre brun Hermine des îles de la Reine Charlotte Musaraigne de Gaspé Oreillard maculé Petit polatouche Renard gris Taupe à queue glabre	Buse à épaulettes rousses Chouette cendrée Cygne trompette Effraie Épervier de Cooper Faucon pèlerin: pealei Fauvette des prés Fauvette orangée Merle-bleu à poitrine rouge Mouette blanche Mouette rosée Petit butor Petit-Duc nain Pinson d'Ipswich Râle élégant Sterne caspienne Sterne rosée	Chat-fou tacheté Corégone du Squanga Épinoche géante Épinoche lisse des îles de la Reine-Charlotte Esturgeon à museau court Esturgeon vert Fondule rayée Kiyi Lamproie de lac Lépisosté tacheté Méné à grand bouche Méné à grandes écailles Méné camus Méné long Méné miroir Meunier tacheté Naseux Umatilla Naseux moucheté Petit-bec Rorqual à bosse (de l'Atlantique Nord-Ouest) Rorqual bleu Rorqual commun Roule-caillou Sardine du Pacifique Suceur ballot	Arisèma dragon Aster soyeux Cacalie tubéreuse Chêne de Shumard Cicutaire de Victorin Gentiane de Victorin Ketmie des marais Listris à épis Lilaeopsis Limnanthe de Macoun Micocoulier à feuilles étroites Orme de Samarie Platanthère blanchâtre Potamot de Hill Rosier des Prairies Scirpe timide Thelyptéride hexagonale Yucca glauque	Crapaud de Fowler
Vulnérable	Carcajou (pop. de l'Ouest)		Buffalo à grande bouche Buffalo noir Chabot à quatre cornes (d'eau douce des îles de l'Arctique) Crapet à pois orange Crapet rouge Dauphin du Havre Fondule barré (pop. de Terre-Neuve) Loup de Bering Terranier à six lignes	Aster du golfe du Saint-Laurent	Grande salamandre Scinque des Prairies

* Statut établi en 1989

Le CSEMDC étudie les informations scientifiques les plus fiables et classe l'espèce visée dans l'une des catégories suivantes:

Espèce : Toute espèce, sous-espèce ou population géographiquement isolée.

Espèce vulnérable : Toute espèce de faune ou de flore, particulièrement exposée à devenir menacée, parce que ses effectifs sont réduits ou en déclin, parce qu'elle se trouve aux confins de son aire de répartition ou dans des régions très restreintes ou pour toutes autres raisons.

Espèce menacée : Toute espèce indigène de faune ou de flore qui sera vraisemblablement en danger de disparition au Canada si les facteurs qui la rendent vulnérable ne sont pas éliminés.

Espèce en danger de disparition : Toute espèce indigène de faune ou de flore menacée de disparition imminente au Canada ou dans une partie importante de celui-ci en raison de l'action de l'homme.

Espèce disparue au Canada : Toute espèce indigène de faune ou de flore qui semble ne plus exister à l'état sauvage au Canada mais qui existe ailleurs.

Espèce disparue : Toute espèce de faune ou de flore autrefois indigène au Canada mais qui semble ne plus exister nulle part ailleurs.